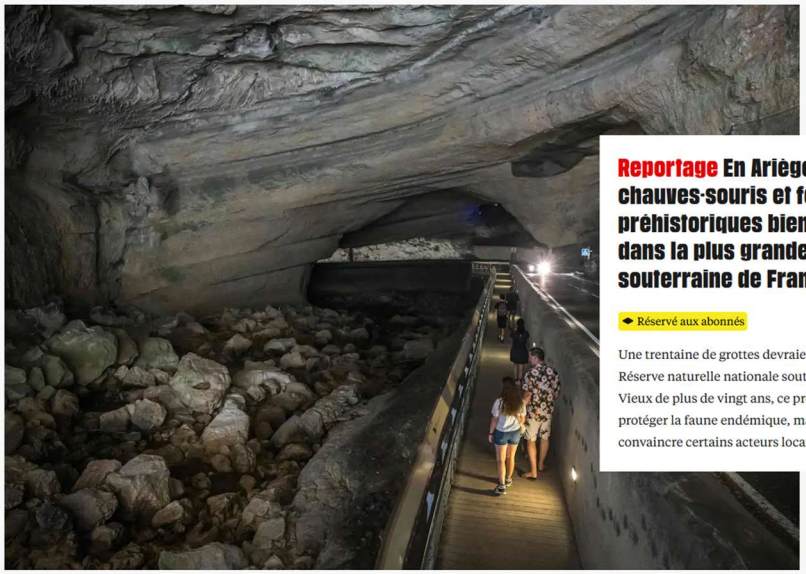


Reportage En Ariège, tritons, chauves-souris et fossiles préhistoriques bientôt protégés dans la plus grande réserve souterraine de France

Réservé aux abonnés

Une trentaine de grottes devraient constituer cette Réserve naturelle nationale souterraine en 2027. Vieux de plus de vingt ans, ce projet permettra de protéger la faune endémique, mais il peine encore à convaincre certains acteurs locaux.

Visite de la grotte du Mas-d'Azil (Ariège), en août 2026. (Ed Jones/AFP)

Partager
Offrir l'article
Copier le lien
Ecouter cet article

Soudain, un courant d'air. Quelques pas avant d'entrer dans la grotte de Sièch (Ariège), l'haleine du souterrain vous fait presque frissonner. Mettez un casque et sortez votre lampe de poche. Enfilez vos bottes, et accroupissez-vous. Après plusieurs mètres, le boyau s'élargit et vos jambes se déplient sur un sol humide et glissant. En moyenne : 12 °C. Les murs dégoulinent, odeur de renfermé, vous voyez des araignées, immobiles sur la pierre, et, après une marche dans le tunnel horizontal, vous pourrez atteindre une rivière souterraine qui rejoint plus tard le ruisseau de la commune de Saurat, à l'air libre.

«Cet univers souterrain présente une richesse irremplaçable», loue Yann Auffret, qui compte parmi la dizaine de spéléologues professionnels du département. Il embarque régulièrement des visiteurs dans cette *«grotte école»*, où il les sensibilise aux pérégrinations de la faune secrète, comme les calotritons, précieux amphibiens endémiques des Pyrénées.

A l'instar de vingt-huit autres cavités ariégeoises, la grotte de Sièch devrait intégrer, en 2027, une nouvelle Réserve naturelle nationale souterraine (RNNS), un statut qui, comme ses équivalents terrestres ou marins, vise à *«soustraire à toute intervention artificielle susceptible de dégrader»* les milieux naturels d'*«importance particulière»*, selon le code de l'environnement.

Le projet ariégeois s'étendra sous plus de mille hectares de parcelles, majoritairement détenues par l'Etat, et dont 90 % font déjà partie du Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées ariégeoises. Il existe encore peu de RNNS, et celle-ci devrait être la plus grande de France.

Première tentative avortée début 2000

Les grottes de la région se sont développées au cours du dernier million d'années. *«Le principal outil de leur création, c'est l'eau, qui est venue creuser le calcaire»* du massif pyrénéen, expose Anne-Sophie Gimeno, responsable de plusieurs des cavités de la zone au sein du Service d'exploitation des sites touristiques de l'Ariège (Sesta).

Il y a aussi la concrétion, qui forme les stalactites (vers le bas) et stalagmites (vers le haut). *«Lorsque l'on visite les lieux, il faut veiller à ne pas perturber cet environnement afin qu'il reste le plus stable possible»*, précise l'animatrice en polaire bleue. Anecdotique mais amusant : la modeste participation des chauves-souris à cette architecture. Par un processus de bio corrosion, leurs déjections dissolvent doucement le sol, et leur respiration, expirée sur les voûtes, ronge le plafond.

Si le calendrier de création de la Réserve représente un battement de cil à l'échelle géologique, il constitue une petite éternité pour ses initiateurs : cela fait vingt-quatre ans que l'Etat, la préfecture, et le PNR attendent son ouverture.

Après une première tentative avortée au début des années 2000, le projet obtient le soutien formel de l'Etat en 2019 : le Premier ministre d'alors, Edouard Philippe, veut mettre en œuvre un Plan national de biodiversité, qui vise à protéger et restaurer la nature. Il s'agit aussi d'inscrire ces souterrains pyrénéens dans les 10 % de zones en protection forte, parmi les 30 % du territoire terrestre et maritime du pays à intégrer à la Stratégie nationale pour les aires protégées (Snap).

Patrimoine géologique, archéologique et paléontologique

Un must, pour leurs très secrets locataires. Principalement composée d'insectes, d'arachnides, et autres invertébrés ultra-locaux, la société cavernicole est souvent réduite aux seules dames de la nuit, car les chauves-souris sont légion dans la région.

Dans le piémont pyrénéen, la grotte de Tourtouse, candidate au projet de Réserve et récemment acquise par l'Association des naturalistes de l'Ariège – Conservatoire d'espaces naturels (ANA-CEN Ariège), est l'une de leurs plus grandes maternités du département. Pendant l'été, plusieurs milliers de chiroptères sortent de sa mâchoire minérale, dont l'entrée est simplement barrée d'une cordelette. Parmi elles, une des plus grandes colonies de France du très vulnérable minioptère.

Initialement focalisée sur la protection de la biodiversité, la feuille de route de la Réserve a été corrigée pour également valoriser le patrimoine géologique, archéologique et paléontologique des souterrains. Il y a matière : parmi les grottes les plus emblématiques du projet, celle de Malarnaud accueille l'un des plus grands réservoirs de restes de carnivores préhistoriques. Dans celle du Mas-d'Azil, déjà ouverte au public, furent exhumés des dizaines de milliers d'objets et de mobilier du Magdalénien, qui permirent de prouver la continuité de l'occupation humaine à l'échelle locale.

«Expliquer le projet» aux habitants

Depuis Saint-Girons, à quelques kilomètres, Sophie Pauzat, la sous-préfète de l'Ariège, se dit *«impatiente»* de l'ouverture de ce sanctuaire sous terre. Elle permettra *«d'insuffler une nouvelle dynamique au territoire»*, le faisant rejoindre un réseau de 359 Réserves naturelles de France, qui accueillent environ 12 millions de visiteurs par an.

L'enquête publique, achevée en octobre 2025, a débouché sur un avis favorable. Les dernières étapes : intégrer, cet automne, les propositions de l'enquête publique jugées recevable, avant la rédaction par le ministère de la Transition écologique d'un décret, avant une consultation interministérielle avec le Conseil national de la protection de la nature (CNPN).

Il sera enfin soumis au scan du Conseil d'Etat, dernier à trancher, qui décidera de la décision de classement d'ici fin 2027. Mais d'ici là, il faut savoir *«expliquer le projet»*, convient la haute fonctionnaire : *«Le défi d'une aire protégée, pour que ça marche, c'est que les habitants se l'approprient.»*

«Un projet tombé de manière verticale»

Or, la création de la Réserve ne suscite pas l'enthousiasme de tous. Parmi les premiers réfractaires : le conseil départemental. Le 25 novembre dernier, il a émis un avis défavorable sur le projet et fait part de son *«inquiétude concernant les activités économiques et touristiques»*, craignant que la création d'une telle aire protégée puisse limiter voire interdire celles-ci *«aux abords des cavités»*.

Avec sa triple casquette de vice-président du département, de président du Service d'exploitation des sites touristiques de l'Ariège (Sesta), et de maire du Mas-d'Azil, Raymond Berdou porte la parole de l'opposition : «*Le département souhaite rester maître de la réglementation de ces parcelles»* et *«la création de zones Natura 2000 en Ariège a déjà limité les zones constructibles»*, justifie-t-il, ajoutant que *«le projet de Réserve [leur] est tombé dessus de manière verticale»*.

Les spéléologues se sont eux aussi manifestés. Dès 2018, leur comité départemental (CDS) s'est prononcé contre à l'unanimité, déplorant le manque d'association des organisations scientifiques locales. Le Syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyonisme, qui représente la majorité des acteurs qualifiés, avance aussi l'argument économique : *«Entre avril et novembre, l'accompagnement du public dans la grotte de Siècle et dans la rivière souterraine de Vicdessos* [le deuxième site qui suscite leur désapprobation, ndlr] *représente près de 80 % du chiffre d'affaires de la dizaine de spéléologues professionnels ariégeois»*, argumente son directeur technique, Yann Auffret.

«On ne met pas les bonnes grottes dans la Réserve»

Ces sentinelles des profondeurs assurent avoir proposé des alternatives. Comme eux, le docteur Arnaud Faille, grand arpenteur des souterrains et entomologiste, juge les plans d'un mauvais œil. *«On ne met pas les bonnes grottes dans la Réserve : certaines ont été choisies de manière arbitraire, alors qu'aucune menace ne pèse sur elles. Pendant ce temps, d'autres, comme celles de la zone du cirque d'Anglade n'ont pas été incluses au projet alors qu'elles présentent une diversité unique au monde et sont potentiellement mises en danger par un projet minier»*, plaide celui qui, de la même manière que les spéléologues mécontents, ne réclame pas l'abandon total du projet, mais souhaite participer à sa refonte.

Inversement, la peur du surtourisme inquiète aussi. Matthieu Cruège, le directeur du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, se veut rassurant. *«La création de la Réserve éteindra justement ce risque, puisqu'elle encadrera l'accès à l'intérieur des grottes»*, dit-il, tout en tenant l'équilibre : *«L'objectif n'est ni de mettre le département sous cloche, ni d'énumérer des règles trop restrictives à l'égard des activités qui ont déjà cours»*, se projette-t-il déjà. Car le PNR est candidat pour devenir le gestionnaire de la future Réserve, tout comme l'ANA et le conseil départemental.

La sous-préfète, qui rappelle avoir *«reçu tous les acteurs défavorables»*, insiste sur les *«millions d'euros que l'Etat mettrait à disposition des gestionnaires»* pour, entre autres, *«valoriser cette richesse spécifique auprès du grand public». «La Réserve offrira une vraie perspective de protection, et sa renommée nous permettra de débloquer des fonds»*, salue aussi Thomas Cuypers, spécialiste des chiroptères à l'ANA.

Relever des données «inédites»

L'autre gain, estiment les convaincus, c'est la mutualisation du travail des scientifiques. *«Jusqu'ici, la recherche était cloisonnée,* explique la responsable de l'association Grottes & Archéologies, Pauline Ramis, passionnée par ses sujets. *Avec la Réserve, nous pourrions développer un dialogue multidisciplinaire, encourager les projets transversaux.»* Relever des données *«inédites»* sur ces sites qui constituent des *«hauts lieux de la préhistoire»*, afin de *«nourrir des études de portée internationale»*, s'enflamme Mathieu Cruège. Et, pourquoi pas, allier les compétences de chacun pour défricher davantage les hermétiques sciences du climat en milieu souterrain.

Ce sujet fait déjà partie des casse-tête quotidiens des chercheurs du CNRS installés dans le laboratoire de la grotte de Moulis, qui intégrerait l'aire protégée. Ici, ils travaillent à comprendre comment la dérive climatique agit sous terre, afin de *«prédire comment les espèces sont susceptibles de s'adapter à ce changement majeur»*.

Pour Olivier Guillaume, le directeur technique de la station, et membre de la commission scientifique du Parc, la création d'une telle zone *«ne devrait pas changer grand-chose»* à leurs activités, *«à condition que le règlement ne [les] gêne pas dans [leurs] recherches»*.

«La Réserve servira, sinon à la commune, à l'humanité»

Retour à Tourtouse. En bas de la colline qui s'ouvre sur la grotte, David Descoins, membre du bureau du PNR et maire fraîchement élu, n'est pas manichéen. Regard ferme, parler cash : *«On n'installera pas des tourniquets, ni des baraques à pop-corn devant la grotte, mais celle-ci pourrait tout de même devenir un atout pour la commune». «Dans tous les cas, la Réserve servira, sinon à la commune, à l'humanité en tant que zone protégée»*, loue l'édile sans étiquette, *«proche de La France insoumise»*.

L'ambition aurait peut-être horrifié ses aïeux du Moyen-Âge. Dans le folklore local, on raconte que l'on emmurait certaines grottes pour empêcher les fées ou les sorcières de s'en échapper. Le projet, aujourd'hui, semble au contraire aller à leur rencontre.

POUR ALLER PLUS LOIN :

La biodiversité | Tourisme